



VÉLO QUI RIT

Lons le Saunier, le 27 avril 2003

**Monsieur PELISSARD**

**Député-Maire de Lons le Saunier**

**Hôtel de Ville**

**39000 Lons le Saunier**

Monsieur le Député-Maire,

L'Association Vélo Qui Rit vous suggère aujourd'hui des aménagements de la voirie de la Ville de manière à sécuriser, à faciliter les déplacements en vélo des quartiers Est vers le Centre ville de Lons Le Saunier.

C'est à partir d'un recensement des points critiques et des remarques d'usagers de la voirie que nous vous proposons ces premiers aménagements.

Nous réfléchissons à d'autres itinéraires et nous vous communiquerons d'autres suggestions d'aménagements ultérieurement.

### **1. Aménagement de la rue REGARD et continuité vers le Conservatoire de Musique – (projection de l'itinéraire sur plan + photos d'aménagements)**

Lors de notre première animation « pause café » le 20 avril 2002, nous avons échangé sur l'urgence d'un aménagement concernant la rue regard.

L'aménagement de la rue Regard fait l'objet de nombreuses demandes : véritable verrou dans le déplacement à vélo des quartiers Est vers les Places de L'Hôtel de ville et Perraud, places qui desservent notamment la Mairie et le Conservatoire.

En provenance de la rue des Salines ou de la rue Jules Burry :

- . les cyclistes sont obligés d'emprunter l'avenue Thurel, puis la rue des cordeliers et la rue Sébile – grand détour non sécurisé et dissuasif pour sortir en vélo
- . certains descendent du vélo ou se trouvent être en infraction en roulant sur le trottoir rue Lecourbe ou rue St Désiré vers la Place de la Liberté afin de relier la rue Tamisier ou la rue du Commerce.

Ainsi, il apparaît indispensable et opportun (travaux en cours rue Regard) d'aménager :

- . un contre sens cyclable rue Regard
- . une continuité cyclable sur le trottoir de manière à rejoindre le Conservatoire de Musique (destination fréquente le mercredi pour accompagner les enfants aux cours de musique – l'accès à vélo n'est absolument pas sécurisé, espace dangereux et encombré)



## **2. Aménagement de la rue St Désiré**

Dans la même logique de déplacement, la rue Regard ne pourra pas répondre à tous les déplacements en provenance de la rue des Salines (cf projection ci jointe sur plan). Un contresens cyclable rue St Désiré entre la rue Monot et la Place de la Liberté permettrait de relier la place de la Liberté pour rejoindre la rue Tamisier.

## **3. Aménagement des carrefours à feux avec SAS**

Nous souhaitons que la Ville de Lons le Saunier aménage les carrefours à feux du Centre en ville avec des SAS pour les cyclistes (cf plan et photos ci joints)

Aménagement propre aux carrefours à feux et réservé aux cyclistes

Il s'agit d'un espace long de 2,50 m au minimum et de la largeur d'un sens de circulation, situé juste en amont de la ligne des feux. Cet aménagement permet aux cyclistes de s'avancer en tête de la file d'attente automobile en phase de rouge pour leur faciliter le tourne à gauche et renforce leur sécurité par une bonne visibilité.

Il rappelle également à l'automobiliste la présence de cyclistes et l'incite à adapter sa conduite en intégrant la survenue possible d'un cycliste.

Il semble que vos services aient déjà réfléchi à des aménagements rue Regard. Nous souhaiterions rencontrer les élus responsables et les services de la ville dès que possible afin que ces modifications puissent être réalisées dans la continuité des travaux en cours rue Regard et que les autres aménagements cités précédemment puissent être discutés et programmés.

Dans l'attente de connaître l'avis et les orientations de la ville au sujet de ces aménagements, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Député-Maire, nos sincères salutations.

Marie Claire LOUESSART  
Présidente VÉLO QUI RIT

PS : Nous sommes en pleine préparation de la Fête du vélo du 31 mai 2003, nous vous contacterons très prochainement pour vous informer du programme des festivités qui se dérouleront place de la Liberté.

